



Migration entre villes de la Méditerranée

Dialogue, connaissances et action

Réunion d'apprentissage entre collègues :
Le renforcement de l'égalité et l'intégration socio-éducative des migrants :

Vers la construction d'une ville enseignante

Palazzo Cisterna, 11 - 12 juillet 2017

Rapport

Les 11 et 12 juillet 2017, la Ville Métropolitaine de Turin a accueilli la 6ème Réunion d'apprentissage entre collègue, dans le cadre du Projet « Migration entre villes de la Méditerranée » (MC2CM). La réunion s'est axée sur l'éducation comme vecteur d'intégration des migrants, à l'échelle régionale. On distinguera la participation de plusieurs villes partenaires du projet ; en particulier Amman, Lisbonne, Lyon, Madrid, Tanger, Turin et Vienne. De plus, les villes de Tétouan (Marroc) et Chiah (Liban) se sont ajoutées au groupe MC2CM, en tant que villes invitées. L'événement a également pu compter sur la collaboration et la participation active de l'Association Internationale des Villes Éducatives, ayant contribué à la préparation des contenus de la réunion et à l'animation de la rencontre entre les différents partenaires du projet (ICMPD, CGLU et ONU Habitat).

Malgré la clarté et l'ampleur du développement du Droit à l'éducation par la légalité internationale, des millions de jeunes filles, de jeunes garçons et d'adultes n'ont toujours pas accès à l'éducation, dans la plupart des cas à cause de leur condition de migrants (UNESCO 2016b). Toutefois, avec certains déficits notables dans certains pays (particulièrement en relation à la population réfugiée), l'enseignement basique obligatoire est, en général, la politique d'enseignement la plus déployée. C'est pour cette raison que les objectifs actuels (dans le domaine de l'enseignement), depuis la perspective des gouvernements régionaux, sont principalement axés sur la **configuration d'une politique éducative plus large, avec un accent mis sur les questions éducatives pré- et post-scolarisation obligatoire** et en tant qu'instrument transversal destiné à la constitution de sociétés plus équitables, plus cohésives et plus interculturelles.

Implemented by



Cet axe a été le principal angle d'attaque de la rencontre, dont les résultats sont compilés dans ce rapport, par l'identification de quatre grands objectifs, apportant une vision régionale du problème. Les Gouvernements locaux peuvent apporter une réponse à ces problèmes **en contribuant à une meilleure intégration des collectifs les plus vulnérables, étant donné que les politiques du service/département éducatif, ainsi que le contenu éducatif des autres politiques municipales, constituent la base de la lutte contre l'exclusion sociale de la population défavorisée**, dans laquelle se trouve le collectif migrant et ses générations à venir.

Depuis cette perspective, chacun des objectifs identifiés est abordé à partir des idées-clés dans le [Document Thématique préparé pour la réunion](#)¹ et avec les résultats donnés par les débats organisés pendant la session de Turin. Le document est complété par un récapitulatif représentatif des expériences vécues sur le plan régional.

Les premières expériences partagées lors de la réunion ont été celles de Turin et de la Ville Métropolitaine de Turin, qui possèdent une vaste expérience dans la construction d'une ville enseignante et dans le travail en faveur de l'intégration de la population migrante à partir d'une conception large de l'enseignement et de l'interculturalité. Le lancement de la rencontre a été assuré par les représentants politiques des différentes administrations.

DU DROIT À L'ENSEIGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DES OPPORTUNITÉS ÉDUCATIVES

Les mouvements migratoires affectent les opportunités vitales (y compris les opportunités de type éducatif) disponibles pour les enfants (filles et garçons), les jeunes et les adultes. L'enseignement est un droit fondamental de tous les êtres humains, qui leur donne l'opportunité d'acquérir des connaissances et de jouer un rôle actif dans la société. Le droit de tout Homme à l'enseignement fait référence à l'accès à un enseignement basique libre, ainsi qu'à toutes les formes possibles d'enseignements secondaires et supérieures. Les responsabilités des Gouvernements en matière d'enseignement n'ont cessé de croître, passant de la proposition et/ou de la garantie d'accès au système éducatif à l'engagement progressif de nouvelles fonctions visant à simplifier l'accomplissement d'opportunités éducatives.

Principaux apprentissages :

- **Objectif 1 : Compléter et élargir le droit à l'enseignement garanti par les autres administrations publiques**
- **Objectif 2 : Bâtir une ville enseignante, par le biais des politiques de secteur, qui puisse amplifier les opportunités éducatives des migrants**
- **Objectif 3 : La construction de la nouvelle citoyenneté depuis l'interculturalité et la participation**

¹ Document Thématique de la 6ème réunion d'apprentissage entre collègues du projet MC2CM, relatif au « renforcement de l'égalité et à l'intégration socio-éducative des migrants : Vers la construction d'une ville enseignante » : https://www.uclg.org/sites/default/files/mc2cm_p2p_turin_background_paper_es.pdf

- **Objectif 4 : Faciliter la coordination interinstitutionnelle et le dialogue entre les acteurs au potentiel éducatif, afin de garantir une politique globale dédiée à l’enseignement de la population migrante**

LES DIFFÉRENTES FORMES ÉDUCATIVES

- > **Enseignement formel** : suppose une intentionnalité éducative délibérée et systématique, rendue concrète par un programme officiel, appliqué sur la base d'un calendrier et de délais précis. Regroupe l'enseignement primaire, secondaire et supérieur (dans les écoles, lycées, universités, etc).
- > **Enseignement non-formel** : s'exerce en-dehors du cadre scolaire. Cherche à développer les compétences et les facultés intellectuelles, morales et civiques de certains groupes, en fonction des objectifs de formation définis ou d'instructions particulières (cours, activités de loisir, auto-écoles, etc.). Son but n'est pas l'obtention de diplômes issus du système éducatif.
- > **Enseignement informel** : englobe toutes les expériences éducatives de diverses natures, ainsi que les expériences des institutions éducatives traditionnelles, qui nous apportent également des connaissances, des capacités et des aptitudes (interaction sociale, participation à des spectacles, campagnes, publicités, jeux, expérimentations, lectures, pratiques, passions, etc).

Objectif 1 : Compléter et élargir le droit à l’enseignement garanti par d’autres niveaux administratifs. Quelle marge d’action possèdent les villes pour garantir le droit à l’enseignement ? Quelles politiques éducatives peuvent mettre en place les communautés afin d’élargir les opportunités éducatives de la population migrante lorsqu’elles ne disposent pas de compétences en termes d’enseignement formel ?

Approches des villes : Les compétences des autorités locales en matière éducative sont limitées, mais les États n’apportent pas de réponse à l’ensemble des objectifs éducatifs concernant la population en général, et la population migrante en particulier. Les villes jouent une fonction essentielle dans l’accomplissement et l’amplification du Droit à l’Enseignement, avant et après l’enseignement obligatoire, conçu, règlementé et proposé – dans la plupart des cas – par l’État ou à d’autres niveaux administratifs. Sa fonction, toutefois, ne se limite pas à la gestion, mais touche également l’administration scolaire. Certains des objectifs en cours de développement dans les villes participantes sont :

- > **Réduire les barrières** limitant l’accès à l’enseignement formel pour les populations migrantes en âge d’être scolarisées, en raison de leur situation légale dans le pays. Certaines villes (Madrid, Vienne, Lyon, Lisbonne ou Amman) affirment que le statut administratif ne comporte pas de différences en termes d’accès à l’enseignement obligatoire, dans la mesure où ce dernier est offert à tous les résidents, quelle que soit leur situation légale dans le pays. D’autres villes (Tanger ou Tétouan), axent quant à elles leurs efforts sur la mise au point de programmes permettant la

régularisation des enfants de migrants ou la reconnaissance des actes de naissance de ces mêmes enfants afin de permettre leur inscription dans les écoles du pays.

- > Les villes partagent le besoin de **faciliter l'accès à l'enseignement** aux groupes les plus vulnérables, par le biais de politiques complémentaires, tels que les transports publics gratuits ou les bourses pour le matériel scolaire. Il s'agit de fournir de façon adéquate les ressources nécessaires à la participation scolaire de tous. Plusieurs villes indiquent leur volonté de lutter contre les difficultés auxquelles font face, pour des **raisons socioéconomiques**, les enfants de certaines familles de migrants, en tant que groupes vulnérables. En ce sens, on distingue les mesures dirigées à l'augmentation des opportunités éducatives et à la réussite scolaire, telles que les programmes de renforcement scolaire, les bourses pour les cantines, ou le suivi psychologique des enfants de migrants, proposés par des villes comme Lisbonne, Chiah ou Turin, entre autres. Certaines villes proposent ces services de façon directe ; d'autres, en outre, soutiennent ou coordonnent le travail mis en marche par des entités non publiques, principalement des ONG.
- > Veiller à accompagner les familles pendant la phase de scolarisation obligatoire, par le biais de services de proximité (police locale, services sociaux...), afin de réduire les **comportements absentéistes**. Dans la lignée de cette idée, Lyon s'engage à construire des établissements scolaires dans les quartiers où la population est la plus vulnérable, afin d'augmenter les contacts entre les élèves et les écoles de référence, et ainsi augmenter les chances de réussite scolaire. La ville de Turin, en ce qui la concerne, a placé la population migrante au cœur de son programme de lutte contre l'abandon scolaire prématuré, afin de garantir une assistance particulière à ce groupe.
- > Offrir un **enseignement préscolaire** (0-6 ans) de qualité comme mécanisme de réduction des désavantages sociaux avant l'entrée en vigueur de la scolarisation obligatoire. L'assistance socio-éducative durant ces premières années permet de détecter les problèmes de développement ou de retard cognitif, requérant une intervention précoce. Et dans le cas des enfants issus de familles de migrants, cette scolarisation rend possible le contact avec la linge du pays accueillant, et aide les enfants à se familiariser avec le système scolaire, réduisant ainsi leurs problèmes d'intégration. Certaines villes ont mis en place des programmes d'enseignement interculturel dans les écoles primaires, telles que Turin ou Lyon, en s'attaquant à l'intégration et à l'acceptation de la diversité.

Expérience 1. Enseignement primaire (0-6). Ville de Turin

La scolarisation obligatoire dans la ville de Turin débute à l'âge de 6 ans, mais l'étape précédant les écoles primaires est largement universalisée. La ville fournit un effort de financement des écoles primaires publiques, dans le but de réduire les barrières limitant l'accès à l'étape préscolaire pour les enfants issus de familles de migrants, grandissant dans un milieu plus exposé aux risques.

Cependant, les effets positifs de cette scolarisation précoce ont été diminués par les dynamiques de ségrégation scolaire dans certains quartiers de la ville. La concentration de populations vulnérables, notamment de populations migrantes, dans les quartiers à forte diversité culturelle, a engendré des

4

Implemented by

In collaboration with

situations de ghettoïsation dans certaines écoles, en raison de la fuite de la population autochtone. En réponse à cette problématique, le programme culturel « Il Tappeto Volante » a été lancé, avec la participation du Musée d'Art Moderne de Turin et de la Scuola dell'Infanzia Bay, située dans le quartier de San Salvario. Dans le cadre de ce projet, l'école modifie son projet éducatif et intègre la mise en place d'initiatives artistiques comme outil d'intégration sociale, afin de devenir une école de référence dans le quartier, sollicitée à la fois par la population autochtone et par la population étrangère. Ainsi, le processus de stigmatisation est bloqué et la cohésion sociale du territoire peut être relancée.

- > Proposer une **offre formative après l'étape de scolarisation obligatoire**, qui permettent aux jeunes migrants de poursuivre leurs études, en leur donnant la possibilité de suivre des formations professionnelles, ou encore en aidant les adultes nouvellement arrivés et ayant quitté le système scolaire à retrouver de nouvelles opportunités. De nouveau ces programmes de perfectionnement sont proposés par des entités publiques, dans certains cas, et, dans d'autres, en collaboration avec des entités privées ou des organisations internationales. On soulignera la mise en place d'aides destinées aux groupes les plus fragiles et à la population migrante, telles que celles instaurées dans la ville d'Amman. Ces aides aident la population migrante à accéder à cette formation spéciale (transports gratuits, large éventail horaire...) Les possibilités offertes aux jeunes et aux adultes après la période de scolarisation obligatoire ne se limitent pas exclusivement à l'enseignement formel, mais, tel que le propose la ville de Chiah, elles peuvent également passer par un enseignement non formel, aux thématiques et aux formats variés, selon les possibilités et / ou les préférences de chaque ville.

Expérience 2. Intégration socio-professionnelle des jeunes à Madrid

Le programme est dirigé aux adolescents et aux jeunes souffrant des difficultés d'apprentissage et d'intégration, évoluant dans des environnements défavorables et exposés au risque d'exclusion sociale, de conduites violentes et/ou de conflit social.

Dans le cadre de ce processus d'intervention, on dispose de ressources spécifiques et communautaires, d'un réseau de soutien renforcé qui travaille depuis 2004 et qui regroupe l'administration régionale, les entités sociales, les ressources communautaires, certaines administrations publiques, des agents-coordonateurs, des centres de formation, des entreprises, etc.

Trois projets proposent un ensemble d'actions coordonnées à caractère éducatif, formatif, d'assistance psychologique, de prévention contre la violence et d'aide préprofessionnelles :

1) Soutien socio-éducatif, destiné aux adolescents de 12 à 18 ans, en situation de fragilité et exposés aux risques sociaux liés à l'abandon scolaire, ou mal intégrés à ce même système. Des programmes pédagogiques personnalisés sont mis en place (tutorat, accompagnement et suivi psychologique), en collaboration avec les écoles et les centres de loisirs auxquels ils sont rattachés. Des interventions ont également lieu au sein des familles (groupes d'aide autonome, orientation et accompagnement au domicile familial).

2) Projet de prévention précoce destiné aux adolescents de 12 à 18 ans, qui, de façon individuelle ou en groupes organisés, se rendent coupables d'actes de violence. Le travail a lieu par le biais d'interventions individuelles et collectives, à travers la médiation, la négociation et l'orientation, dans un environnement ouvert, spécialement conçu pour pouvoir accompagner, encourager et comprendre les élèves. L'intervention avec la famille constitue une partie déterminante de l'intervention dans ce projet

Implemented by

5

In collaboration with

3) Le projet de soutien préprofessionnel est destiné aux adolescents et aux jeunes d'âge compris entre 16 et 21 ans, présentant un risque d'exclusion sociale. Les phases du projet sont les suivantes : valorisation socio-professionnelle, mise en place de voies d'insertion, orientation et suivi individuel, atelier de pratique, prospection/médiation auprès des entreprises, conservation de l'emploi.

Dans le cadre de ces trois projets, d'autres sous-programmes spécifiques ont été mis en place, pour ces groupes d'adolescents fragiles, tels que les adolescentes et jeunes mères avec enfants à charge, les adolescents et jeunes immigrants ou adolescents et jeunes vivant dans la rue, les individus bénéficiant des réseaux d'aide au logement.

Objectif 2 : Bâtir une ville enseignante, par le biais des politiques de secteur, qui puisse amplifier les opportunités éducatives des migrants. Quelles sont les politiques municipales capable d'apporter une valeur éducative à la ville ? Est-il possible de revoir les compétences municipales d'un point de vue éducatif ?

VILLES ENSEIGNANTES

Les villes peuvent proposer plusieurs opportunités éducatives, grâce à la confluence de personnes et d'entités multiples, qui permettent la mise en place de divers apprentissages et la transmission de différentes valeurs. Une *ville enseignante* mobilise tous ces acteurs autour d'un projet commun visant à transformer l'espace urbain en un espace éducatif où, en plus de faciliter l'accès au savoir et aux connaissances, les valeurs et les attitudes transmises aient pour but d'aider les individus à développer leurs compétences, vivre et travailler dignement et contribuer ensemble au développement de leurs villes.

Les Gouvernements régionaux jouent un rôle fondamental dans la coordination de ce **réseau d'acteurs**, en produisant de nouvelles synergies et en faisant la promotion de l'enseignement comme axe transversal de leurs politiques publiques. En résumé, il s'agit de promouvoir la **puissance de transformation de l'enseignement dans les différents domaines de la ville.**

Approches des villes : La construction d'une ville enseignante suppose l'engagement de la valeur éducative de la part des politiques non scolaires. Les villes travaillent à partir d'une nouvelle vision des choses, qui met en valeur le potentiel éducatif des nombreuses politiques développées dans le domaine municipal. Ces politiques revêtent une importance particulière dans l'attention socio-éducative portée à la population migrante, en particulier pour leur potentiel éducatif auprès de la population migrante adulte.

- > Les **politiques culturelles** ouvrent d'importantes possibilités éducatives dans les villes, pour l'intégration des nouveaux citoyens. Les bibliothèques municipales, les musées et théâtres e la ville ont été définis comme des espaces et des instruments sur lesquels compter pour élargir l'offre éducative des communautés. La ville d'Amman propose un large programme culturel en tant qu'axe central de sa transformation en ville enseignante.

Implemented by

6
In collaboration with

Expérience 3. Amman, ville de l'apprentissage

Amman s'est clairement engagée faire de la culture un axe d'intervention politique clé dans le cadre de son engagement à devenir une ville enseignante. Entre 2010 et 2015, le nombre d'activités culturelles est passé de 158 à 775, voyant ainsi le nombre de participants exploser (bien que l'objectif soit de réunir toujours plus de monde), tout particulièrement issus d'environnements fragiles.

Les services culturels sont proposés par la ville, et la plupart sont organisés par la municipalité d'Amman. Les quartiers et communautés locales sont, quant à eux, responsables de la mise en place de ces programmes. Cette offre culturelle est ouverte à l'ensemble de la population résidente, indépendamment de l'origine.

La ville fait la promotion d'activités culturelles, par le biais de centres culturels et de petites bibliothèques, également dans des parcs et autres espaces publics, tels que des théâtres ou musées. L'offre est vaste (formation en cuisine, informatique, sport, activités dédiées aux jeunes, formation professionnelle et artisanale, loisirs éducatifs...) Un autre point important du programme est la mise en place d'une offre d'enseignement à la population réfugiée, à travers la création d'écoles mixtes au sein des camps de réfugiés et de programmes de formation débutante ou professionnelle pour la population adulte.

- > L'éducation non formelle comprend un large éventail de programmes et d'activités destinés aux enfants et aux jeunes, ainsi qu'à leurs familles, dans le but de **proposer différents loisirs éducatifs**. Tétouan et Tanger, par exemple, misent sur les centres sportifs et l'organisation d'activités sportives, telles qu'une ligue de football pour femmes migrantes, dans le but de promouvoir un style de vie sain, via le sport. La ville de Turin, en ce qui la concerne, offre, par le biais des Maisons de Quartiers (*Case dei Quarteri*) un large éventail d'activités ludiques et culturelles. Certains des programmes présentés par les villes ont été conçus pour s'adresser spécifiquement à la population migrante. Dans d'autres cas, l'offre déjà existante s'ouvre à de nouveaux citoyens. En ce sens, Madrid mise sur l'utilisation de médiateurs culturels dans les quartiers, afin de renforcer l'usage partagé de l'espace public comme espace de loisirs formatifs. Dans certaines villes, telles que Chiah, les loisirs éducatifs sont axés sur des franges d'âges plus jeunes, par le biais d'activités extrascolaires proposées dans des centres éducatifs, dans des jardins publics ou dans d'autres espaces urbains. Dans d'autres villes, l'offre de loisirs éducatifs est élargie à l'âge adulte. L'importance accordée par l'ensemble des villes aux loisirs éducatifs pendant les vacances scolaires est assez remarquable. Tétouan propose, à titre d'exemple, des initiatives lors de camps d'été, et Madrid ajoute aux activités ludiques de ces périodes, des centres ouverts destinés aux jeunes, après les heures d'école.
- > Les villes soulignent également l'importance d'une **politique sociale** (services sociaux) pour assurer le bien-être des enfants et des familles de migrants, afin de garantir leur développement personnel. Chiah présente son programme d'intégration sociale comme un outil éducatif et, dans cette lignée, Madrid souligne la nécessité de mettre en place des conditions sociales efficaces pour que les enfants et les jeunes puissent tirer le meilleur parti des possibilités éducatives offertes par les municipalités. Tétouan, en ce qui la concerne, explique l'existence de politiques de logement pour les étrangers dans le besoin dans le cadre du Plan d'Action Municipal de la ville.

Implemented by

- > Les **programmes de premier accueil** s'avèrent déterminant dans l'accueil des migrants, de façon générale, et des personnes réfugiées, en particulier. L'arrivée massive de réfugiés dans les villes du Moyen-Orient a reçu comme réponse de la part du Gouvernement municipal d'Amman l'ouverture de centres dédiés aux services d'aide destinés aux réfugiés de Syrie. Ces centres se basent sur l'expérience passée, vécue avec les réfugiés de Palestine et, dans le cas de Chiah, sur la mise en marche d'un bureau de développement régional destiné aux réfugiés. Dans ces villes, la langue est majoritairement partagée, dans la mesure où la population autochtone, au même titre que la population migrante, provient de pays de langue arabe, ce qui inclue la priorisation des aspects sociaux et pas seulement cultures lors de l'accueil. Depuis 2008, Vienne a mis en place le programme *Start Wien*, dans le but d'offrir un apprentissage linguistique, d'informations sur les Droits de la population nouvellement arrivée et sur les services publics de la ville.² Dans le cas de certaines villes d'Afrique du Nord, telles que Tétouan, axées sur la population migrante subsaharienne, des outils ont été mis en place, comme des salles de cours dédiées à la langue arabe, ou des cours spécialisés dans cette langue.
- > **À la finalité, plusieurs politiques de secteur** ont été reprises par les villes, dans le cadre de leurs efforts pour un meilleur accès à l'enseignement. Tanger, par exemple, considère qu'il est urgent d'éviter la concentration de migrants dans certains quartiers de la ville (via la politique urbanistique), et Amman indique la nécessité d'intervenir face aux conflits soulevés par la concurrence économique et professionnelle, opposant réfugiés et autochtones, dans certaines zones de la ville. Parmi les mesures qui se détachent, on peut citer les campagnes gratuites en faveur des soins médicaux, les activités relatives à l'alimentation, les programmes de prévention contre les comportements à risques, les politiques en faveur de l'égalité et/ou la reconnaissance des Droits de la femme, sans oublier les programmes relatifs à l'environnement.

Objectif 3 : La construction d'une nouvelle citoyenneté basée sur l'interculturalité et la participation sociale. Comment les communautés peuvent-elles gérer la cohabitation interculturelle dans les quartiers ? De quels mécanismes disposent-elles pour garantir la participation de segments de la population dont les Droits politiques ne sont pas reconnus ?

Approches des villes : L'arrivée de nouveaux citoyens dans les villes comporte des objectifs importants associés à la construction d'une citoyenneté commune à tous. En ce sens, l'enseignement interculturel et la participation se posent comme instruments essentiels.

COHABITATION ET INTERCULTURALITÉ

² Pour plus de détails, voir le rapport de la 4^{ème} session d'apprentissage, qui s'est tenue à Vienne, dans le cadre du projet MC2CM, et qui traitait des réfugiés.

La construction de villes cohésives (basées sur l'interculturalité), implique la promotion de la cohabitation et la reconnaissance de la diversité,³ mais également l'enseignement de valeurs partagés, produit de l'interdépendance des différentes culturelles cohabitant dans la ville. L'identification de ces valeurs communes est l'un des principaux objectifs des villes accueillant une population migrante. Trouver un équilibre entre identité et diversité nécessite de prendre en compte les contributions des communautés qui cohabitent dans la ville, afin que tous les citoyens se sentent reconnus dans leur identité culturelle (Carte des Villes Enseignantes, 2004).

- > La création de **canaux de communication entre l'administration municipale et les citoyens étrangers** sans droit de participation politique est l'une des préoccupations exprimées à propos de la création d'une société cohésive. Les villes ont été dotées de différents instruments, destinés à recueillir des informations sur leurs nouveaux citoyens. Madrid réalise des sondages sur la population étrangère (à propos de ses besoins et de ses caractéristiques), mais également sur la façon dont sont utilisés et mis en avant les services publics à sa disposition. Vienne, pour sa part, dispose d'un vaste catalogue d'instruments qui rend compte de la situation de la population étrangère et qui permet, d'une part, d'aborder le traitement des nouveaux citoyens en fonction de l'identification de besoins spécifiques et, d'autre part, un autre, contribue à la lutte contre la discrimination (souvent basée sur une rumeur loin des chiffres réels).
- > Nombreuses sont les villes ayant fait la promotion de **mécanismes participatifs visant à faciliter l'expression des communautés migrantes**. Certaines, comme Tanger, ont récemment mis en marche des conseils consultatifs spécifiquement destinés aux résidents étrangers, dans le cadre du projet MC2CM. D'autres villes, comme Lisbonne, Madrid et Lyon, posent la question de la participation des étrangers sur les forums sectoriels ou territoriaux ouverts à l'ensemble de la citoyenneté et non pas à travers des mesures spécifiques. Les villes soulignent les difficultés auxquelles elles font face pour garantir la représentativité des collectifs, ainsi que les limitations dérivées du manque de continuité dans les débats relatifs aux relais continus des représentants ou aux facteurs empêchant leur participation régulière aux forums. Certaines villes jugent opportun que les espaces de participation ne se concentrent pas seulement sur les droits, mais aussi sur les devoirs que nous partageons en tant que société.
- > **Renforcement du sentiment d'appartenance** à la communauté accueillante. Bien que les villes d'Afrique du Nord considèrent la culture et la religion arabes comme un point de connexion et, par conséquent, de cohésion entre la population migrante et la population autochtone, les villes européennes manifestent le besoin de promouvoir le sentiment d'appartenance à la communauté par les nouveaux citoyens. Les villes de Turin et de Madrid, en guise d'exemple, signalent le renforcement de l'enracinement et du sentiment d'appartenance comme objectifs de leurs politiques municipales, particulièrement en ce qui concerne les politiques

³ Pour plus d'informations, voir la note élaborée à partir de la 1ère session d'apprentissage, organisée à Lisbonne dans le cadre du projet MC2CM, relatif à la cohésion sociale et au dialogue interculturel et inter-religieux :

https://www.learning.uclg.org/sites/default/files/documents/20_social_cohesion_and_dialogue_lisboa_june2016.pdf

destinées aux jeunes, ainsi que les projets mis en place par des entités sociales intervenant avec les collectifs migrants. D'autres, comme Tétouan, ont adhéré à des réseaux de villes multiculturelles, afin de mettre en valeur la contribution des minorités.

- > La **lutte contre la discrimination** sous toutes ses formes, mais plus particulièrement celle causée par l'origine ou la provenance, fait partie des objectifs-clés des Gouvernements régionaux, dans le but de rendre possible la cohabitation des différentes cultures dans un même quartier. Certaines villes, telles que Turin, disposent d'un bureau conçu pour assister les personnes victimes de discrimination.

Expérience 4. Tétouan – Ville créée pour les réfugiés

Tétouan établit un plan d'action municipal pour l'immigration en tant que ville créée par les réfugiés et les réfugiés d'Espagne et en tant que ville au confluent actuellement la population immigrante qui arrive soit à régler soit le point de transit L'Europe et la population marocaine émigrent en Europe.

Le plan d'action municipal Tétouan a conduit à la coexistence entre les peuples de différentes religions (comme la création d'un cimetière pour les chrétiens et les juifs) et d'autres contre l'exclusion sociale (comme le centre pour sans-abri migrants en hiver ou initiatives programmes de garantie des droits de l'homme et des droits des femmes). Il comprend également une grande variété de programmes, certains visant les enfants ou les jeunes, tels que la rénovation des écoles, des bourses ou l'organisation de camps d'été. D'autres s'adressent à la population migrante en tant que centres sportifs, activités culturelles, cinéma ou théâtre, ou politiques d'intégration des migrants aux débats participatifs. De plus, un centre universitaire a été créé pour permettre la recherche sur la migration, afin d'obtenir de plus amples informations sur le phénomène et ses dérivés.

- > De son côté, la Ville Métropolitaine de Turin offre une aide financière pour le développement de programmes éducatifs au sein des écoles en faveur de la paix et contre la discrimination. Dans ce même axe de **travail et de sensibilisation de la population autochtone**, des activités sont menées selon les territoires, profitant de moments ou festivités comme les fêtes religieuses (fin du Ramadan à Tanger et Amman, début de l'année chinoise à Turin, semaine de l'orphelin arabe international à Tétouan ...). Il s'agit d'expérience à double sens : d'un côté, faire connaître les cultures minoritaires à la population autochtone, et enseigner aux nouveaux citoyens les coutumes et les traditions de la ville qui les accueille. La cohabitation n'est pas exempte de conflits, dans la mesure où les villes ayant opté pour la médiation culturelle et sociale sont nombreuses.

Expérience 5. Casa del Quartiere (Maisons de Quartier) – Ville de Turin

Au cours de l'année 2000, a débuté la création de Maisons de Quartiers (*Casa dei Quartieri*), et depuis 2012, il existe un réseau municipal qui les connecte, sur coordination du Département d'Intégration et de Régénération urbaine de la ville de Turin.

Les Maisons de Quartier s'inscrivent dans une politique municipale, consacrée à la promotion de l'utilisation sociale des espaces publics, à l'élan de cohésion sociale, à l'intégration et à la socialisation multi-ethnique dans les quartiers de la ville. Une fois de plus, il s'agit d'une initiative de

Implemented by

régénération urbaine, passant par la rénovation d'immeubles anciens ou abandonnés. La participation de la communauté débute par la planification du projet, dans laquelle interviennent la communauté régionale et les associations de quartier, et se maintient tout au long du projet, dans la mesure où la principale partie des activités sont organisées par des acteurs et associations territoriaux.

Il s'agit d'une initiative publique-privée, l'espace est public mais géré par des associations du troisième secteur établies sur le territoire et financé par des contributions des administrations publiques et d'une importante fondation privée (Compagnia di Sao Paolo). Une Maison de Quartier est configurée comme un espace à disposition des citoyens, qui présentent des propositions sociales et culturelles pour le territoire. La pluralité des activités est le résultat de cette initiative partagée. Parmi les activités, on détache celles à valeur éducative, et plus particulièrement celles ayant lieu pendant les vacances scolaires (écoles d'été...), mais également celles ayant lieu pendant l'année, adressées aux enfants, familles et adultes (théâtre, musique, cantine scolaire...).

Le travail fourni par les Maisons de Quartier est particulièrement notable dans les secteurs où la diversité socio-culturelle est importante, étant donné qu'elles se transforment en lieux de confluence et d'échanges. Les citoyens et les associations de migrants participent aussi bien aux activités qu'à la collaboration avec les autres personnes/entités du quartier. En outre, une large accessibilité aux activités pour les populations les plus vulnérables est garantie par la fourniture gratuite d'une partie de l'offre, l'établissement de prix abordables et le financement par le biais de bourses ou de subventions.

- > Enfin, certaines villes, comme Lyon, s'engagent à créer des **conditions de coexistence** dans les villes et les écoles en tant que mécanisme de lutte contre les préjugés et de promotion du **contact interculturel** nécessaire à la cohésion d'une citoyenneté interculturelle. L'école doit jouer le rôle d'un espace fondamental de coexistence et pour cela, la délimitation des périmètres scolaires permettant ce contact est essentielle. La ville de Turin, quant à elle, a œuvré pour générer des espaces de coexistence et la régénération de quartiers progressivement abandonnés par la population autochtone avant l'arrivée des flux migratoires.

Objectif 4 : Faciliter la coordination interinstitutionnelle et le dialogue entre acteur à potentiel éducatif, afin de garantir une politique globale axée sur l'enseignement aux populations migrantes. Avec qui les autorités locales peuvent-elles travailler pour amplifier les opportunités éducatives adressées à la population migrante ?

Approche des villes : La transversalité de la politique éducative nécessite une coordination entre les différentes institutions publiques (niveau étatique, régional et municipal), ainsi qu'une coordination au sein du gouvernement municipal et un dialogue avec et entre les différents acteurs à potentiel éducatif (associations de jeunes, associations sportives, organismes culturels, organismes sociaux...) afin de répondre aux besoins de la population migrante. La coordination avec les autorités étatiques s'avère déterminante pour l'obtention de ressources et la mise au point de garanties. Le dialogue

Implemented by

entre les villes et associations mettant en place des activités éducatives et les nouveaux collectifs adoptés par la ville est donc fondamental.

- > Les **compétences municipales en matière d'enseignement sont insuffisantes**. On retient un manque de communication avec l'État dans les pays où les compétences sont très centralisées. Dans ces cas, le manque de compétences est aggravé par le dialogue limité entre les administrations et, par conséquent, les possibilités limitées d'intervention. Les difficultés économiques rencontrées par les communes sont également considérées afin de pouvoir répondre aux nombreux défis issus des processus migratoires. Madrid souligne l'évolution des villes européennes qui, par le passé et avec moins de compétences et de ressources que celles actuellement disponibles, ont commencé à développer des programmes éducatifs qui ont servi de base pour rendre visible l'importance de l'action municipale dans ce domaine. En général, il est nécessaire d'agir dans la gamme d'action disponible, même si elle est petite, et d'aller au-delà de la gestion des services, de diriger le genre de ville éducative qui est destinée à être et à garantir des soins socio-éducatifs pour la population migrante.
- > Nombreux sont les **acteurs identifiés par les villes comme des collaborateurs en matière d'enseignement**. Des niveaux administratifs les plus élevés (organisations internationales, Ministères...) aux organisations et entités (publiques et privées) fournissant des services éducatifs. **Les villes manifestent la nécessité de travailler avec tous ces acteurs pour proposer des opportunités d'enseignement suffisantes aux populations vulnérables, y compris la population migrante**.
- > Tanger, Tétouan et la ville de Turin soulèvent la question de la commodité à **travailler avec des bénévoles** pour pouvoir amplifier les services prêtés à la communauté migrante, qu'il s'agisse de les mettre en place (organisations à but non lucratif) ou de les financer (recherche de ressources privées auprès de fondations). Vienne et Lyon, malgré l'évaluation des contributions que le bénévolat apporte également dans leurs villes, à la fourniture de services publics manifestent l'existence de risques tels que la difficulté de contrôler leurs capacités et la perte de contrôle sur le service fourni. Ils coïncident en soulignant la nécessité pour l'administration de ne pas déléguer ses responsabilités sur l'intégration socio-éducative des nouveaux citoyens au volontariat et proposent que le rôle de l'administration soit plus actif et qu'il garantisse des espaces et des ressources adéquates pour la bonne participation des volontaires.

Expérience 6. ASAI – Ville de Turin

ASAI est une association de bénévoles proposant des initiatives dans le domaine éducatif, social et culturel, destinées aux enfants, jeunes et adultes. Elle regroupe 600 bénévoles, qui prennent part à des activités dont le but est de favoriser la cohabitation des différentes ethnies. En axant ses efforts sur les adolescents exposés au risque d'exclusion sociale, cette association propose une large gamme d'activités formatives, basées sur la coopération entre les individus, afin d'apporter des solutions aux défis posés par le phénomène migratoire dans les quartiers où la diversité culturelle est élevée. L'interculturalité et l'intégration sociale et citoyenne font partie des objectifs du projet éducatif auquel participent familles, écoles, services sociaux et associations territoriales.

Implemented by



ASAI a fait ses premiers pas il y a 20 ans, au sein d'un quartier depuis longtemps habitué à accueillir des populations migrantes, initialement en provenance du sud de l'Italie, et, depuis 1990, en provenance d'autres pays. Familles et travailleurs sociaux se sont interrogés sur la question du contact entre jeunes étrangers et population autochtone. Au départ, des cours de langue italienne ont été proposés (sur la base de l'idée que le premier instrument d'inclusion pourrait être la langue), de sorte que les utilisateurs étaient exclusivement d'origine étrangère, mais l'offre a été étendue aux activités artistiques et du soutien scolaire pour impliquer les jeunes et les citoyens du quartier qui veulent collaborer. L'idée est que les nouveaux arrivants ne soient pas seulement bénéficiaires de services, mais puissent également contribuer aux efforts de la communauté ; raison pour laquelle la dynamisation des centres et des espaces ne repose pas seulement sur les travailleurs bénévoles de l'association, mais également sur les enfants, jeunes, adultes et seniors nouvellement arrivés, au même titre que la population autochtone.

L'offre est très vaste, allant des cours de langue italienne (pour les mineurs récemment arrivés pendant l'été) à différentes initiatives culturelles et programmes d'intégration social, à partir du temps libre. Le financement municipal du projet s'effectue via la contribution de fonds privés (principalement fournis par la Fondation Compagnia di Sao Paolo) et de fonds européens.

Implemented by



ÉLÉMENTS-CLÉS POUR LE RENFORCEMENT DE L'ÉGALITÉ ET L'INTÉGRATION SOCIO-ÉDUCATIVE DES MIGRANTS

Politiques de secteur

Politiques culturelles	Espaces culturels comme lieux de rencontres entre personnes et entités d'origines diverses ; partage des connaissances ; valorisation du Patrimoine ; événements culturels et fêtes permettant de renforcer le sentiment d'appartenance
Politiques sociales	Identification d'enfants en situation de vulnérabilité ; accompagnement des familles par le biais d'action éducatives ; soutien et ressources en faveur de la scolarisation
Politiques de santé	Éducation alimentaire dans les écoles, formation sur la santé reproductive, accompagnement en cas de grossesse, prévention des comportements à risques, mise en place de pratiques sportives...
Planification urbaine	Politique urbaine basée sur des critères éducatifs promouvant la mixité sociale (construction d'écoles, de foyers sociaux, transports et communication...)
Programmes en faveur de l'égalité des sexes	Intégration socio-professionnelle et émancipation des femmes migrantes
Politiques environnementales	Changements d'habitudes, sensibilisation à un environnement durable, consommation responsable, civisme et usage de l'espace public en tenant compte de la gestion des déchets.
Politiques de sécurité urbaine	Programmes bénévoles en faveur de la protection civile, police de proximité, médiation des conflits entre voisins (gestion de l'espace public, gestion du bruit...)
Formation des employés municipaux	Formation associée à la diversité culturelle (outils pour la communication, identification de situations discriminatoires...)
Politique de premier accueil et d'accompagnement	Centralisation de l'accueil ; informations complètes sur les ressources, droits et devoirs ; accompagnement lors des démarches juridiques ; traducteurs et médiateurs culturels ; participation des communautés migrantes et tissu associatif autochtone.
Loisirs éducatifs	Augmentation de la participation des étudiants et des familles vulnérables à des activités éducatives de qualité. Promotion des loisirs en tant qu'espace de contact interculturel ; les politiques sportives pour l'inclusion sociale et la transmission des valeurs.

Enseignement en faveur de la cohabitation et de la reconnaissance et la valorisation des différentes*

Promotion de la cohabitation	Utilisation d'espaces publics dans le cadre d'activités éducatives visant à renforcer le contact ; intervention de médiateurs pour la résolution de conflits, régénération économique des quartiers dégradés, programmes de cohésion sociale
Reconnaissance de la diversité*	Enseignement en faveur du partage des valeurs, apprentissage des langues, mise en valeur de la contribution des minorités à la ville, embauche de professionnels issus de la migration

Enseignement en faveur de l'égalité des chances et de l'intégration sociale

Enseignement primaire	Faciliter, pour les enfants en situation de vulnérabilité, l'accès à l'enseignement préscolaire ainsi qu'aux programmes d'accompagnement aux familles migrantes
-----------------------	---

Implemented by

14
In collaboration with

	qui ne scolarisent pas leurs enfants dès les premières années
École obligatoire et réussite scolaire	Lutter contre la stigmatisation des écoles la promotion de projets éducatifs intéressants dans les écoles avec des étudiants vulnérables; valorisation de la diversité scolaire; instruments d'attention à la diversité; l'embauche de médiateurs, de traducteurs et de travailleurs sociaux dans les écoles; la formation des enseignants pour l'attention à la diversité; les premiers programmes d'accueil scolaire; programmes d'accélération de la langue; lutter contre l'absentéisme scolaire; les politiques d'adhésion scolaire par le biais d'activités extrascolaires et le renforcement des relations école-famille; rechercher des références de réussite scolaire parmi la communauté des migrants; soutien aux familles pendant l'école
Enseignement post-obligatoire	Accompagnement lors de la transition de l'enseignement obligatoire à l'enseignement post-obligatoire; programmes d'orientation à l'enseignement post-obligatoire; formation du professorat afin de valoriser le potentiel de l'élève migrant; recherche de modèles de succès parmi la population migrante; réduction des barrières économiques empêchant l'accès à l'enseignement post-obligatoire; conception de voies de deuxième chance et en cas de décrochage scolaire, création d'une offre éducative à l'échelle communautaire
Enseignement pour publics adultes	Programmes d'alphabétisation ; formation linguistique, adaptation de l'offre proposée aux adultes aux besoins actuels
Enseignement en faveur de l'accès au monde professionnel	Formation continue des employés, orientation professionnelle, assistance pour l'homologation des titres, programme de lutte contre les préjugés, incitation à entreprendre
Nouvelles technologies	Programme de formation au numérique
Enseignement en faveur d'une citoyenneté active et démocratique*	
Politiques participatives	Conseil consultatif destiné aux résidents étrangers ; quotas de participation dans les organes ouverts à l'ensemble de la ville ; programmes de participation plus large (activités de quartier, associationnisme...); renforcement de l'organisation indépendante des communautés migrantes; forums de discussion entre administration locale et minorités
Renforcement des valeurs démocratiques	Activités visant à renforcer les valeurs démocratiques au sein des écoles et des espaces publics ; formation d'administration locale et des pouvoirs publics en accord avec la perspective interculturelle ; programmes destinés à la citoyenneté dans son ensemble, relatifs aux valeurs du <i>vivre-ensemble</i> et à la diversité